

CHELSEA EXPRESS

AUTOMNE 2022

En route vers Noël magique!

Dernier droit pour la
révision du plan
d'urbanisme

Chelsea se mobilise pour la
sécurité aux abords des
écoles primaires

45 nouveaux arbres
et arbustes sur le
chemin d'Old Chelsea

FÊTES



Mot du maire

Chers résidents,

L'automne bat son plein et tranquillement nous glissons vers le temps froid de l'hiver. J'espère que vous avez su profiter du spectacle que la beauté de la nature nous a offert encore une fois cette année.

Comme chaque automne, la Municipalité amorce le processus budgétaire. Lors du conseil municipal de novembre, le Plan triennal d'investissement (PTI) pour les trois prochaines années a été adopté. C'est une étape importante puisque nous avons dû prendre des décisions sur les projets à prioriser afin de trouver l'équilibre entre notre capacité de payer et nos besoins. De plus, le travail pour le budget est déjà bien amorcé et celui-ci sera adopté vers la mi-décembre lors d'une séance extraordinaire.

Au cours des dernières semaines, le conseil municipal a complété les modifications du plan d'urbanisme et a fait l'adoption de sa version finale. Maintenant que c'est fait, les règlements de zonage, de lotissement et le plan d'urbanisme ont été soumis à la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour approbation. Les règlements de PIIA, de PPCMOI, de construction et de permis et certificats sont, quant à eux, déjà approuvés par la MRC. Si tout se déroule comme prévu, les nouveaux règlements entreront en vigueur à l'hiver. J'aimerais une fois de plus, remercier la population pour leur participation au cours du processus et également souligner le travail exceptionnel des employés municipaux du Service de l'urbanisme. Durant trois ans, ils ont travaillé à pied d'œuvre pour construire le nouveau plan d'urbanisme à l'image et en harmonie avec les valeurs et préoccupations des résidents de Chelsea.

Sur une autre note, septembre a été animé par plusieurs activités culturelles dont Éveil artistique dans les parcs ainsi que la tournée des artistes dans leurs studios. Le 16 octobre dernier, tout près de 500 personnes ont participé à la Grande marche de Chelsea. Ce fut un plaisir de marcher avec vous et de voir comment les saines habitudes de vie sont importantes pour la population de Chelsea. Notre prochain gros événement en loisirs sera le weekend de Noël Magique les 3 et 4 décembre prochains.

Sincèrement,

Pierre Guénard

Maire

p.guenard@chelsea.ca

819 827-6217





Actualités

Le code de conduite de la Voie Verte Chelsea



La Municipalité a fait le lancement de sa campagne de sensibilisation au code de conduite de la Voie Verte Chelsea en août dernier. En place depuis 2018, celui-ci a été mise à jour et adopté officiellement par le conseil municipal au mois de février 2021. L'objectif de la campagne est de sensibiliser et d'éduquer les utilisateurs aux différentes règles sur le sentier et par le fait même, leur rappeler les bonnes pratiques à adopter lors de sorties sur la Voie Verte.

Conçu par des résidents et utilisateurs du sentier, le code promeut la courtoisie, la sécurité, le respect des autres usagers et des propriétaires des terrains adjacents.

Suivant l'installation de panneaux affichant la nouvelle version du code de conduite aux abords

du sentier en 2021, la Municipalité désirait étendre la campagne de sensibilisation du code de conduite sur l'ensemble de ses plateformes. Pour cette raison, vous observerez différents visuels et messages qui mettent de l'avant les règlements, au cours des mois à venir.

Si tous ensemble, nous nous engageons à respecter le code de conduite, nous serons sur la bonne voie!

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles du sentier, visitez notre site Web.

chelsea.ca/voie-verte

Abris d'auto

Depuis le 15 octobre, les résidents désirant faire l'installation d'abris temporaires ou de garage de matières plastiques peuvent le faire. Aucun permis n'est nécessaire. Cependant, il est important de suivre les normes en place. Consultez-les au

chelsea.ca/permis

Travaux publics



Chelsea se mobilise pour la sécurité aux abords des écoles primaires

Cet automne, la Société de l'assurance automobile du Québec, en partenariat avec la Municipalité de Chelsea, le Service de police de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, l'école primaire du Grand-Boisé et l'école primaire Chelsea Elementary School, vous présente une nouvelle campagne de sensibilisation. Son but? Sensibiliser les conducteurs automobiles de Chelsea à respecter les limites de vitesse dans ses zones scolaires, soit :

- sur le chemin d'Old Chelsea;
- sur le chemin Scott.

Que ce soit à pied, en planche à roulettes ou à vélo, un grand nombre d'enfants et d'adultes circulent dans ces zones scolaires. La signalisation incite les usagers de la route à redoubler de prudence et à respecter les limites de vitesse afin d'éviter les accidents et les collisions. Le corridor scolaire a pour but d'assurer la sécurité des élèves fréquentant l'établissement, et ce, tout au long de l'année.

Pourquoi ralentir?

Saviez-vous que lorsque vous augmentez votre vitesse de circulation en auto, votre champ de vision diminue? En effet, le cerveau humain peut traiter un nombre limité d'informations à la fois. La distance de freinage augmente aussi en fonction de la vitesse.

De plus, saviez-vous que rouler à basse vitesse accroît considérablement les chances qu'une personne s'en sorte vivante ou avec peu de blessures lors d'une

collision? Le taux de survie lors d'un impact entre un véhicule et un piéton passe de 90% à 30 km/h à seulement 25% lors d'un impact à 50 km/h.

En conclusion, prendre quelques minutes de plus pour arriver à votre destination et ralentir participe non seulement à votre sécurité, mais à celle de tous.

ZONE SCOLAIRE

**Je t'avertis:
RALENTIS!**

Respectez les limites de vitesse.

Société de l'assurance automobile
Québec

Ne nuisez pas aux opérations de déneigement!

Durant la période hivernale, votre collaboration est essentielle afin de faciliter les opérations de déneigement.

- Il est défendu de jeter, de déposer ou de lancer de la neige ou de la glace sur la voie publique, et ce, même lorsque vous procédez au déneigement de votre entrée.

- Lors d'une tempête de neige, ne stationnez pas vos véhicules en bordure des chemins.
- Respectez l'interdiction de stationnement sur les chemins publics entre minuit et 7 h du matin pendant la période comprise entre le 15 novembre et le 1^{er} avril inclusivement.
- Pensez à placer vos bacs dans votre entrée et non dans la rue de façon à ce qu'ils ne nuisent pas aux opérations de déneigement.
- Évitez de construire des châteaux de neige, tunnels ou forts à proximité des chemins.

Opérations de déneigement



Ne nuisez pas aux opérations.
Informez-vous au
chelsea.ca/deneigement



Urbanisme



Dernier droit pour la révision du plan d'urbanisme

Le processus de révision du plan d'urbanisme tire à sa fin alors que les règlements assujettis à la refonte ont tous été adoptés dans leur version finale. Les règlements finaux adoptés par le conseil lors de la séance extraordinaire du 31 août 2022 et de la séance ordinaire du 4 octobre 2022 sont les suivants :

- Règlement de construction 1217-22
- Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 1218-22
- Règlement sur les permis et certificats 1219-22
- Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) 1220-22
- Plan d'urbanisme 1214-22
- Règlement de zonage 1215-22
- Règlement de lotissement 1216-22

S'étant échelonnée sur une période de près de trois ans, la révision du plan d'urbanisme a fait l'objet d'une importante démarche de consultation citoyenne lancée en 2020 et composés de questionnaires en ligne, d'ateliers de travail et de consultations publiques préliminaires en ligne. De plus, une douzaine de mémoires ont été déposés par des organismes communautaires, intervenants et associations citoyennes. Des consultations publiques ont eu lieu en amont de la rédaction des règlements pour identifier les enjeux importants à vos yeux.

En 2022, les consultations publiques officielles prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) ont eu lieu le 18 mai au centre communautaire de Farm Point, le 19 mai au centre communautaire d'Hollow Glen et les 13 et 14 juin au Centre Meredith. Ce processus exhaustif nous a permis de consulter les résidents, les groupes communautaires, les

commerçants et les membres de nos comités municipaux sur les enjeux pour le futur de Chelsea. Tous les règlements ont été revisités afin de tenir compte des commentaires et recommandations reçus lors des consultations publiques. Ceux-ci ont permis l'ajout de plusieurs dispositions, notamment quant à la plantation et l'abattage d'arbres, à la protection de l'environnement, à la protection de nos milieux humides et hydriques et à l'augmentation de la taille du logement parental à 90 m².

Maintenant qu'ils sont adoptés et que le processus de demande de scrutin référendaire pour les règlements de zonage et de lotissement est complété, l'ensemble des règlements a été soumis pour approbation à la MRC des Collines-de-l'Outaouais et ils devraient entrer en vigueur au courant de l'hiver 2022-2023.

Nous tenons à remercier l'ensemble des résidents qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes du processus de refonte. Votre contribution a permis de créer un plan d'urbanisme permettant à la Municipalité de se donner les moyens et la capacité de protéger notre environnement, d'offrir du logement abordable et multigénérationnel, d'intégrer des services essentiels de base dans nos périmètres urbains et d'encadrer le développement à l'échelle humaine tout en respectant le caractère rural de notre municipalité.

Vous pouvez consulter le sommaire des consultations publiques, les questions/réponses et l'ensemble des règlements adoptés sur notre site Web. Pour toutes questions relative à la révision du plan d'urbanisme, contactez-nous au plan@chelsea.ca

chelsea.ca/plan

Finances



Le conseil municipal adopte le plan triennal d'immobilisation 2023-2025

Lors d'une session extraordinaire tenue le 1^{er} novembre dernier, le conseil municipal a adopté le Plan triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2023 à 2025. Ce dernier comprend des investissements de 54 M\$ divisés en phases annuelles comme suit :

- 2023 : 25 M\$
- 2024 : 7,5 M\$
- 2025 : 21 M\$

Le PTI regroupe les différents projets que la Municipalité prévoit réaliser dans les trois prochaines années, de les planifier dans le temps et de les financer par diverses sources de revenus. Il représente les intentions du conseil municipal en investissements d'immobilisations. Selon les prix obtenus lors du processus d'appels d'offres, certains projets peuvent être appelés à changer.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS DANS LE SECTEUR FARM POINT

Le secteur de Farm Point bénéficiera d'investissement majeurs avec notamment l'achat de terrain de la carrière Déry (6,3 M\$), la réfection du chemin de la Rivière (7,5 M\$) ainsi que le réaménagement du parc Farm point, incluant des projets de rénovations du centre communautaire (378 000 \$).

Ces investissements permettront d'améliorer les infrastructures en place, mais aussi de répondre à différents besoins municipaux. L'acquisition de terrains de la carrière Déry permettra notamment de créer du logement social abordable et de conserver des zones à haute valeur écologique.

Les autres travaux importants qui retiennent l'attention sont principalement au niveau des infrastructures et des bâtiments. L'agrandissement des usines d'eaux potables et usées ainsi que la mise à niveau de l'usine d'eaux usées, de certains bâtiments municipaux et la réfection des chemins du Lac-Meech sont nécessaires. Ces travaux représentent à eux seuls un investissement de 19 M\$. La Municipalité bénéficiera de subventions pour alléger la charge fiscale des résidents.

Les autres projets principaux au PTI, étalés sur trois ans, comprennent notamment :

- Le réaménagement du secteur New Chelsea situé sur la Route 105 au nord du chemin d'Old Chelsea : 3,8 M\$
- L'aménagement d'un accès communautaire à la rivière : 90 000 \$
- L'achat d'un camion à échelle et le remplacement d'une autopompe citerne : 2,9 M\$
- Divers travaux sur la Voie Verte Chelsea : 1,5 M\$ (incluant une subvention de 347 000 \$)
- L'achat de génératrices d'urgence : 1,3 M\$
- La construction d'un skatepark et d'une pumphtrack : 420 000 \$

« Le conseil municipal a fait l'adoption d'un Plan triennal d'investissement qui permettra d'améliorer les infrastructures en place et de répondre aux besoins municipaux. Les investissements dans les usines, sur nos chemins municipaux et pour le service de sécurité incendie représente de gros coûts, mais sont nécessaires pour la sécurité de nos résidents. De plus, les investissements pour l'accès communautaire à la rivière, pour la mobilité active et en loisirs permettront de favoriser les saines habitudes de vies et de profiter de notre environnement. Je suis fier du travail exécuté nous permettant de prioriser, tout en conservant l'équilibre entre notre capacité de payer et nos besoins. » - Pierre Guénard, maire.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site Web au

chelsea.ca/pti



45 nouveaux arbres et arbustes sur le chemin d'Old Chelsea

La Municipalité de Chelsea a récemment procédé à la plantation d'arbres et d'arbustes le long du chemin d'Old Chelsea ainsi qu'une partie de la route 105. Ce projet a été réalisé dans le but d'augmenter le couvert arboricole du centre-village et d'encourager les nombreux bienfaits qu'offrent les arbres en milieu urbanisé. Les effets des changements climatiques se faisant de plus en plus ressentir, cette plantation aidera entre autres à contrer les îlots de chaleur et à diminuer le ruissellement des eaux. Ce projet de verdissement du centre-village de Chelsea aura permis de planter 45 arbres et arbustes sur les propriétés privées et commerces participants.



Novembre : mois de la sensibilisation au radon



La Municipalité désire rappeler à ses résidents que le temps est favorable pour effectuer un test de radon dans l'air. En effet, lorsque la température extérieure diminue, le radon peut s'accumuler en concentration plus élevée dans des endroits clos et moins ventilés, telles que les pièces les plus basses de votre maison.

QU'EST-CE QUE LE RADON?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. Il est donc présent dans le sol et est libéré dans l'atmosphère où il se mélange à l'air frais et peut s'infiltrer dans un espace clos, tel qu'une maison. Étant donné que le radon n'a pas d'odeur, pas de couleur et pas de goût, la seule façon de le détecter est à l'aide d'un test de mesure.

RECOMMANDATIONS

Nous vous recommandons de tester l'air à tous les étages de la maison où une personne passe en moyenne quatre heures par jour, et ce, pendant la saison de chauffage (du mois de novembre au mois d'avril). Assurez-vous d'utiliser des appareils de mesure à long terme (d'une durée de trois mois) tel que recommandé par Santé Canada.

OÙ ACHETER LES TROUSSES DE DÉTECTION?

Des tests de mesure sont disponibles à l'hôtel de ville au coût de 27\$ pour un test de radon dans l'air et de 75\$ pour un test de radon dans l'eau (taxes incluses). Vous pouvez également en retrouver à certaines quincailleries.

chelsea.ca/radon

Programme H₂O : testez la qualité de l'eau de votre puits

H₂O Chelsea est un programme offert aux résidents désirant tester la qualité de l'eau de leur puits à prix compétitifs. L'automne est l'une des périodes idéales pour le faire. Des trousseaux d'échantillonnage d'eau sont disponibles à l'hôtel de ville afin de déterminer s'il existe ou non une problématique avec l'eau de votre puits. Une fois l'échantillonnage collecté, rappelez les bouteilles à la Municipalité et le tout sera envoyé au laboratoire. Vous recevrez les résultats par courriel en une semaine ou moins, selon la gravité de la situation. Pour plus de détails, consultez

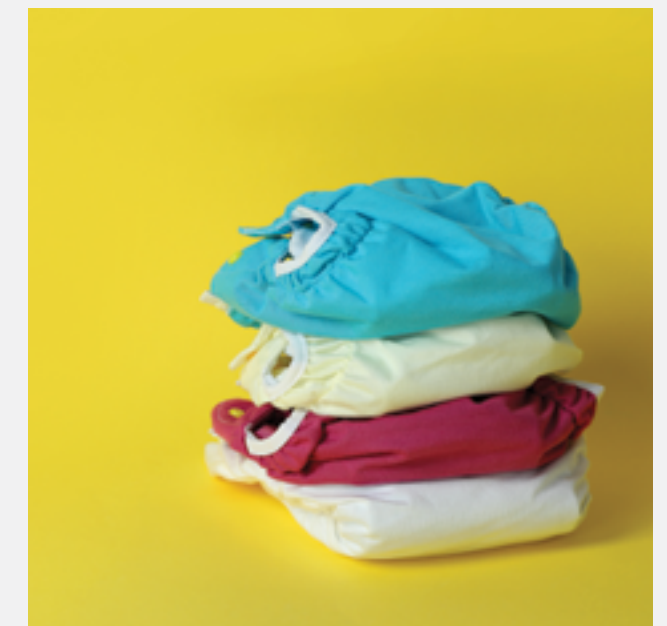
chelsea.ca/h2o

Programme incitatif pour l'achat de couches lavables

Si vous faites l'utilisation de couches lavables neuves ou de secondes mains, il est possible que vous soyez admissible à l'incitatif. C'est par le biais du Fonds vert que la Municipalité offre un remboursement jusqu'à 50 % de la facture (avec preuve d'achat), aux familles qui en font l'utilisation, afin d'encourager l'alternative de façon temporaire ou permanente. Ce projet pilote se termine le 31 décembre 2022 ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.

Visitez notre site Web afin de consulter les conditions et les critères d'admissibilités.

chelsea.ca/subventions



Sécurité incendie



À ne pas manquer!

La prochaine collecte de sang se tiendra le 30 novembre de 13h30 à 19h30 au Centre Meredith. Aidez-nous à atteindre l'objectif de 70 dons de sang. Réservez votre place dès maintenant!

jedonne.hemaquebec.qc.ca

1 800 343-7264

Le premier responsable c'est toi!

C'est du 9 au 15 octobre que s'est déroulé la semaine de la prévention des incendies à travers la province. Votre Service incendie tient à vous rappeler les comportements sécuritaires à adopter afin d'être bien préparé en cas d'incendie. En voici quelques-uns :

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie;
- Préparez un plan d'évacuation et exercez-le;
- N'employez jamais d'accélérateur pour alimenter le feu.

Trucs et astuces pour diminuer les risques liés aux feux de forêt



À Chelsea, il est toujours bon de se rappeler des bonnes pratiques à adopter quand on vit en forêt ou à proximité de celle-ci. Voici quelques trucs et astuces pour améliorer la protection de votre propriété contre les incendies, et ce, selon le guide PareFEU créé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Contrôler la végétation

L'aménagement judicieux de votre terrain est un atout pour prévenir ou contrer les feux de forêt. Deux périmètres doivent être créés autour de votre résidence: la zone coupe-feu et la zone d'atténuation. Pour faciliter le travail des pompiers en cas de situation urgente, enlevez les matières qui pourraient facilement prendre feu autour de votre maison (arbres, foin, matériaux en bois, etc.).

Éliminer les débris forestiers

Lors de travaux à l'extérieur, pensez à :

- Brûler le bois selon les règlements municipaux et l'indice de risque de la SOPFEU en vigueur;
- Récupérer le bois comme matériaux de construction ou comme bois de chauffage;
- Déchiqeter les branches pour en faire du paillis;
- Faire le compostage des petits débris tels que les feuilles, les branches, les copeaux et les herbages;
- Déposer vos branches à la collecte municipale annuelle.



Aménager le bâtiment

Aménagez les alentours et l'intérieur de votre résidence:

- Enlevez les feuilles et les branches mortes des gouttières, de la surface de votre toiture et de votre véranda;
- Lors de travaux de rénovation dans la maison, priorisez des matériaux moins inflammables;
- Faites ramoner votre cheminée une fois par année;
- Avertissez Hydro-Québec si des branches ou un arbre pèsent sur des fils du réseau électrique;
- Entrezposez votre bois de chauffage à plus de 10 mètres de tout bâtiment.

S'équiper pour agir

L'équipement approprié pour maîtriser un début d'incendie à la maison est:

- Un boyau d'arrosage assez long;
- Une échelle pour accéder au toit;
- Des asperseurs pour arroser la pelouse ou le bâtiment;
- Un réservoir de 200 litres d'eau placé à proximité.

Sources : les informations contenues dans cette page ont été tirées du document PareFEU produit par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



EN ROUTE VERS NOËL MAGIQUE !

Notez les 2, 3 et 4 décembre prochains à votre calendrier puisque l'équipe des loisirs s'affaire déjà à préparer Noël Magique et ils vous réservent bien des surprises. Laissez-vous imprégner de la magie des fêtes en vous joignant aux diverses activités proposées. De plus, la rumeur court que le lutin coquin planifie une visite à la municipalité. Soyez aux aguets.

Laissez-vous imprégner de la magie des fêtes en vous joignant à l'illumination du sapin le vendredi 2 décembre alors que nous fêtons l'arrivée du père Noël. Les enfants pourront faire sa rencontre alors que les parents profiteront de l'espace festif. Sur place, camions de rues, dégustation de boissons chaudes, animations et jeux extérieurs pour tous.

Le samedi 3 décembre, profitez du traditionnel déjeuner offert par l'Association des résidents d'Hollow Glen. Déplacez-vous ensuite vers la parade de Noël qui aura lieu cette année dans les quartiers Farm Point, Hollow Glen et centre-village. Terminez la journée en patinant avec le père Noël au Centre Meredith.

Pour clore cette magnifique fin de semaine, profitez du dimanche pour faire vos achats des fêtes lors du Marché de Noël à la Fab sur Mill tout en encourageant l'achat local. Finalement, un atelier d'improvisation sera disponible pour les enfants de 5 à 12 ans à la bibliothèque sous le thème de Noël.

Jusqu'au 8 décembre, les enfants pourront venir déposer leur lettre pour le père Noël dans la grande boîte aux lettres située à l'hôtel de ville. Celles-ci lui seront acheminées par le lutin coquin et une réponse du père Noël sera envoyée à chacun des enfants lui ayant écrit.

Adressez votre lettre au :
Père Noël
Pôle Nord
HOH OHO
Canada

N'oubliez pas d'inscrire votre adresse de retour pour que le père Noël puisse vous rejoindre.

Consultez la programmation complète au

chelsea.ca/noel

ENCORE UNE FOIS UN SUCCÈS POUR LA GRANDE MARCHÉ !

Le dimanche 16 octobre avait lieu l'édition 2022 de la Grande marche Chelsea. C'est près de 500 marcheurs qui ont emboîtés le pas pour une marche de 5 km sillonnant les rues du centre-village. Nous sommes heureux de vous avoir vu nombreux et enthousiastes de marcher avec nous pour les saines habitudes de vies. C'est un rendez-vous l'an prochain !

Merci à nos partenaires!



UNE BELLE SAISON POUR LES JEUNES DE LA CIEC !

Cette année encore, la Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif jeunesse de Chelsea (CIEC) a permis à 15 jeunes âgés de 13 à 17 ans de vivre une expérience de travail concrète en vue de leur future entrée sur le marché du travail. Durant sept semaines, leur entreprise a réalisé plus de 400 heures de travail.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les commanditaires. Leur soutien a permis aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle exceptionnelle.



J'adore lire

Suggestion de lecture

CHOIX DU CLUB DE LECTURE FRANCOPHONE

Le sablier
d'Édith Blais



En janvier 2019, les familles d'Édith Blais et de l'Italien Luca Tacchetto lancent un appel à l'aide: les deux voyageurs ont disparu quelque part en Afrique sans laisser de traces. Entre la nouvelle de leur disparition et celle de leur libération, 15 mois s'écouleront pendant lesquels personne ne sait ce qu'il est advenu d'eux.

Avec *Le sablier*, Édith lève le voile sur son histoire et répond aux questions que tous se posent. Qui les a détenus? Dans quelles conditions? Pour quelles raisons? Comment ont-ils survécu? Et dans quelles circonstances ont-ils retrouvé la liberté?

Un témoignage de résilience magnifiquement illustré, que viennent soutenir des poèmes rédigés en captivité, et dont on ressort à bout de souffle.

En janvier 2019, les familles d'Édith Blais et de l'Italien Luca Tacchetto lancent un appel à l'aide: les deux voyageurs ont disparu quelque part en Afrique sans laisser de traces. Entre la nouvelle de leur disparition et celle de leur libération, 15 mois s'écouleront pendant lesquels personne ne sait ce qu'il est advenu d'eux.

Avec *Le sablier*, Édith lève le voile sur son histoire et répond aux questions que tous se posent. Qui les a détenus? Dans quelles conditions? Pour quelles raisons? Comment ont-ils survécu? Et dans quelles circonstances ont-ils retrouvé la liberté?

Un témoignage de résilience magnifiquement illustré, que viennent soutenir des poèmes rédigés en captivité, et dont on ressort à bout de souffle.

CLUBS DE LECTURE

Bienvenue aux nouveaux participants!

Club de lecture francophone

Quand? Chaque troisième mercredi du mois, de 19 h à 20 h.

Où? Au sous-sol de la bibliothèque municipale située au 100, chemin d'Old Chelsea.

Club de lecture anglophone

Quand? Chaque premier mardi du mois, de 10 h 30 à midi.

Où? À la bibliothèque municipale située au 100, chemin d'Old Chelsea.

Pour les détails concernant le club de lecture anglophone, contactez-nous au bibliotheque@chelsea.ca

NOUVEAUTÉ

CLUB DE FILS EN AIGUILLE

Le club se rassemble et échange des trucs de tricots, de crochet, de petits points et plus encore. Les résidents intéressés doivent déjà savoir manier les aiguilles et avoir le matériel nécessaire pour y assister.

Quand? À chaque 2 semaines, les jeudis de 13 h 30 à 15 h.

DES ACTIVITÉS POUR LES PETITS

Une multitude d'activités sont en place pour les petits cet automne dont l'heure du conte, les clubs de lego et de jeux vidéo, des bricolages, des comptines à réciter et plus encore! Consultez la programmation complète au chelsea.ca/bibliotheque.

JEUNES BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour compléter notre équipe! Les jeunes résidents âgés de 12 ans et plus sont invités à soumettre leurs candidatures.

Une belle expérience de travail concrète à l'intérieur de la communauté.

Ça vous intéresse? Contactez-nous au bibliotheque@chelsea.ca.

Événements



30

NOVEMBRE

COLLECTE DE SANG DU SSI
Centre Meredith, 23, chemin Cecil

Le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Chelsea vous invite à sa dernière collecte de sang de l'année 2022 qui se tiendra le 30 novembre prochain au centre Meredith situé au 23, chemin Cecil.

[Détails au chelsea.ca/collecte](https://chelsea.ca/collecte)



1^{er}

DÉCEMBRE • 18 h 30

RENCONTRE DU CCLSCVC
En ligne

Le comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire se rencontre une fois par mois via la plateforme Zoom. L'assemblée est ouverte au public à 18 h 30.

[Détails au chelsea.ca/cclscvc](https://chelsea.ca/cclscvc)



2.3.4

DÉCEMBRE

NOËL MAGIQUE
Sur l'ensemble du territoire

Plongez dans l'esprit des fêtes en vous joignant aux diverses activités proposées. De plus, la rumeur court que le lutin coquin planifie une visite à la Municipalité. Soyez aux aguets.

[Détails au chelsea.ca/noel](https://chelsea.ca/noel)



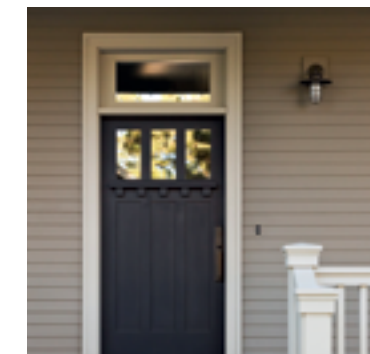
6

DÉCEMBRE • 19 h

SÉANCE DU CONSEIL
MRC des Collines-de-l'Outaouais,
216, chemin d'Old Chelsea

La séance du conseil du 6 décembre se déroulera à la MRC des Collines-de-l'Outaouais situé au 216, chemin d'Old Chelsea. Les séances du conseil sont ouvertes au public.

[Détails au chelsea.ca/seances-conseil](https://chelsea.ca/seances-conseil)



7

DÉCEMBRE • 18 h 45

RENCONTRE DU CCUDD
En ligne

Le comité consultatif d'urbanisme et de développement durable se rencontre une fois par mois via la plateforme Zoom. L'assemblée est ouverte au public à 18 h 45.

[Détails au chelsea.ca/ccudd](https://chelsea.ca/ccudd)



9

DÉCEMBRE • 10 h 30

RENCONTRE DU CMAD
En ligne

Le comité sur la mobilité durable se rencontre une fois par mois via la plateforme Zoom. L'assemblée est ouverte au public à 10 h 30.

[Détails au chelsea.ca/cmdd](https://chelsea.ca/cmdd)

Stationnement hivernal



Entre le 15 novembre et le 1^{er} avril, le stationnement de nuit sur un chemin est interdit.
chelsea.ca/reglements



Conseiller du district 1

Enrico Valente
e.valente@chelsea.ca
613 720-4640

Conseiller du district 2

Dominic Labrie
d.labrie@chelsea.ca
819 962-5354

Conseillère du district 3

Cybèle Wilson
c.wilson@chelsea.ca
819 664-6947

Conseiller du district 4

Christopher Blais
c.blais@chelsea.ca
613 808-2078

Conseillère du district 5

Rita Jain
r.jain@chelsea.ca
819 866-3070

Conseillère du district 6

Kimberly Chan
k.chan@chelsea.ca
873 354-6742

VOS
CONSEILLERS

Municipalité de Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1C1
info@chelsea.ca
chelsea.ca

Numéros principaux

Hôtel de ville 819 827-1124
Travaux publics 819 827-1160
Travaux publics (urgence hors des heures de bureau) 819 827-9911
Service incendie (information générale) 819 827-6200

MRC des Collines-de-l'Outaouais
819 827-0516
Transcollines 819 456-1114
Urgence 911
Service de police 819 459-9911
CLSC de Chelsea 819 459-1112
Info Santé 811